

La société de chasse Saint Hubert de l'Osse Auzoue prête pour la saison



La société de chasse Saint Hubert de l'Osse Auzoue prête pour la saison

Le jeudi 5 août, à 21 heures la Saint Hubert de l'Osse Auzoue a tenu son assemblée générale. En introduction le président rappelle que la St Hubert de Vic, légalement déclarée en date du 9 septembre 1950, se modifie 18 ans plus tard sous la présidence d'André Lamothe. Les chasseurs des communes de Vic, Lagrulas, Marambat, Mourède et Préneron décident le 8 juin 1968 de constituer une société intercommunale qui se nomme encore aujourd'hui Saint Hubert de l'Osse Auzoue sur une surface de 6000 hectares. La gestion de la société demande une forte implication, c'est la raison pour laquelle, après le départ de quelques membres, un appel à candidatures s'impose. Gilles PUJO, Pierre PAILLAS, Jean-Luc VIVES et André LAILLE se portent volontaires et deviennent membres du bureau sur approbation de l'assemblée. Christian PAILLAS, trésorier présente le compte rendu financier, approuvé par l'assemblée à l'unanimité. La lâcher de gibier s'opérera dans la période qui précède l'ouverture. Toutes les dates d'ouvertures et de fermetures sont indiquées sur le petit livret délivré par la fédération départementale. Règlement lièvre : prélèvement maximum 2 lièvres par an et par chasseur. Chaque prise devra être inscrite sur le carnet de prélèvement (voir règlement intérieur). Les battues aux sangliers vont débiter dans les prochains jours, afin de limiter les dégâts sur les parcelles de maïs. Le plan de chasse chevreuil débutera en fin d'année. **Les chasseurs de la Saint Hubert de l'Osse Auzoue sont invités à venir chercher la carte de sociétaire au local chasse aux arènes, aux dates suivantes : Samedi 21 août de 10 h à 12 h Samedi 4 septembre de 10 h à 12 h Samedi 11 septembre de 10 h à 12 h. Prix de la carte : 50 euros**

